

M. Plisson persiste et signe : il y aura des éoliennes à Reignac : « notre projet est complètement sur les rails et on va lancer prochainement le choix du développeur » (Sud-Ouest du 16 février 2009).

Pourtant l'avis du préfet n'est toujours pas connu, et M. Plisson était le premier à nous dire, pour nous rassurer, qu'un avis positif du préfet ne voulait pas dire que le projet se réaliserait, et qu'il fallait d'abord faire des études, notamment mesurer le vent ... Ah oui, au fait ! **Est-ce si important de savoir si la matière première de l'industrie éolienne est présente ou pas avant de l'installer ? Il faut croire que non** ... puisque M. Plisson a décidé, qu'il y ait du vent ou pas, qu'il fallait des éoliennes à Reignac ! Le système des subventions permettra de toute façon une « certaine » rentabilité au projet pour les investisseurs ...

C'est vrai aussi qu'il est de plus en plus dit que **le bilan carbone de l'industrie éolienne n'est pas si bon que cela** ... Mais là non plus ce n'est pas très important pour M. Plisson pour qui l'essentiel est de répondre aux impératifs du Grenelle de l'environnement ; 20% d'énergies renouvelables en 2020. Au fait, quel est l'objectif du Grenelle ? Lutter contre le réchauffement climatique, urgence absolue ! Mais alors, pourquoi vouloir tout axer sur les éoliennes industrielles puisque l'expérience montre qu'elles ne sont pas très efficaces (voire inefficaces), en France notamment, pour diminuer les gaz à effet de serre.

Pourquoi vouloir mettre des éoliennes dans une région diagnostiquée « peu venteuse » quand on sait que les éoliennes ne tournent déjà que 1 jour et demi par semaine et que **moins il y a de vent, plus le kilowattheure éolien coûte cher à la société.**

Pourquoi M. Plisson insiste tant sur ce projet (« son » projet), sans remettre en cause son intérêt réel pour lutter contre le réchauffement climatique, au vu de l'expérience de nos pays voisins ...

On parle de plus en plus du **scandale financier** qui entoure l'éolien industriel et certains députés dénoncent ce scandale à l'Assemblée Nationale, M. Plisson est au courant puisqu'il a participé à ces débats, mais rien n'y fait !

- il n'y a *a priori* pas beaucoup de vent dans le secteur de Reignac (renseignements de la météo nationale), et aucune mesure n'a été réellement effectuée pour voir si c'était intéressant de mettre des éoliennes à Reignac ...
- Les éoliennes ne sont pas efficaces pour lutter contre les gaz à effet de serre et donc pour lutter contre le réchauffement climatique,
- Les habitants de Reignac, que l'on n'a pas consultés, sont opposés à l'installation d'éoliennes à 500 m des habitations ...,
- Le kilowattheure éolien coûte très cher, d'autant plus dans une région peu venteuse, et à terme, le coût de l'électricité va augmenter et ce sont les consommateurs qui payeront pour que certaines sociétés profitent des subventions de l'état ...
- Le préfet n'a pas encore donné son avis

Malgré tout cela, M. Plisson a décidé qu'il y aurait des éoliennes à Reignac et cela se fera ! Qu'on se le dise !!!